



Communiqué de la CGT Éduc'action Mayotte du 8 avril 2018

## Maintenons la pression et négocions !

La CGT Éduc'action Mayotte a participé activement à deux réunions de travail, mardi 3 et mercredi 4 avril 2018, avec M. Pierre Lussiana, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale et membre de la délégation interministérielle. Au cours de ces deux réunions, la CGT Éduc'action Mayotte, dans le cadre du document de synthèse élaboré par l'intersyndicale, a fait un certain nombre de **propositions visant à permettre le développement de notre service public d'éducation, dans l'intérêt de tous :**

- Remise à plat des rythmes scolaires ;
- Reprise en main par l'état des constructions scolaires dans le 1<sup>er</sup> degré ;
- Elaboration d'un plan pluriannuel précis de constructions scolaires dans le 2<sup>nd</sup> degré permettant une diminution des effectifs dans les établissements afin de ne pas dépasser les 800 élèves par collège ;
- Plan de rénovation des établissements et recrutement de personnels de maintenance en nombre suffisant ;
- Développement d'une restauration scolaire digne de ce nom sur l'ensemble du département ;
- Transformation du Vice-rectorat en rectorat de plein exercice ;
- Passage en REP+ de tous les établissements (lycées compris) avec les dotations en personnels correspondantes afin de faire baisser les effectifs par classe dans le 1<sup>er</sup> comme le 2<sup>nd</sup> degré ;
- Augmentation conséquente, dès la rentrée prochaine, des effectifs en personnels éducatifs (AED et CPE) ;
- Dotation financière spécifique pour l'enseignement professionnel afin de remettre à niveau les équipements et les installations ;
- Fin de la précarisation de notre service public d'éducation par de nouvelles mesures d'attractivité, de stabilisation et un plan de titularisation.

Les échanges, au cours desquels la CGT Éduc'action Mayotte a démontré qu'elle était la seule organisation de l'éducation véritablement préparée, ont permis d'avancer sur certains sujets.

**Le gouvernement est-il dorénavant prêt à mettre en œuvre le choc d'investissement public dans l'éducation pour lequel nous militons depuis bien longtemps ?** Le rapport de force favorable établi par ce mouvement social toujours en cours a permis de faire enfin bouger les lignes et c'est pourquoi nous voulons le croire.

**Notre état d'esprit est donc aujourd'hui celui d'un optimisme prudent et vigilant.**

**Prudence** car les réformes que souhaitent mener partout en France l'actuel gouvernement sont à l'opposé du développement des services publics mais aussi car certaines décisions prises par le vice-rectorat (suppression d'un poste de CPE au collège de Tsimkoura, non création d'un poste de CPE au lycée de kahani) ne vont pas, c'est le moins que l'on puisse dire, dans le bon sens.

**Vigilance** car la piste évoquée de la création d'un concours externe spécifique à Mayotte dans le second degré, est très inquiétante.

**La CGT Éduc'action Mayotte entend bien continuer les échanges et aborder d'autres points importants** (créations de postes d'agents techniques, administratifs, sociaux, de santé et d'orientation, AGS, dialogue social, bienveillance à l'égard des agents malades...). Mais faut-il encore que les réunions se tiennent ! La CGT Éduc'action n'a ainsi pas été en mesure de participer à la réunion prévue jeudi 5 avril du fait de la reconstitution de barrages, dont la levée avait été demandée par l'intersyndicale. L'appui de certains au maintien de barrages, avec pour unique revendication exprimée la reprise immédiate des expulsions, n'est pas compréhensible pour la CGT Éduc'action Mayotte qui, fidèle à ses valeurs de solidarité et de fraternité, milite pour un service public d'éducation de qualité au bénéfice de tous les enfants présents à Mayotte.

**A ce stade, il est indispensable de maintenir la pression sur le gouvernement mais sur des revendications claires et porteuses de progrès pour Mayotte. Dans ce cadre, la CGT Éduc'action Mayotte s'inscrira pleinement dans la journée nationale de mobilisation et de convergence des luttes du 19 avril.**

[cgt.mayotte@gmail.com](mailto:cgt.mayotte@gmail.com) / 0639 94 05 98 / [www.cgteducactionmayotte.com](http://www.cgteducactionmayotte.com)